



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA
SALLE DES COMITÉS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 16 OCTOBRE
2019 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Marie Ignaczak, présidente
M. Jean-Philippe Côté
Mme Julie Rochon
M. Gilles Warren
Mme Hélène Bergeron

Richard Fortin, conseiller technique

Autre(s) présence(s) :

Denis Leclerc
Julie Cloutier
Yves Gendron, invité

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Sujets**
 - 4.1 Présentation de projet - Présentation par Monsieur Yves Gendron, directeur du Service d'environnement et développement durable des projets de règlement
 - 4.2 Dérogation mineure - 2019-20034 - 9, chemin du Grand-Bornand
 - 4.3 PIIA - Construction d'une résidence et d'une aire de stationnement dans un secteur de forte pente et des bandes de protection - 27, chemin du Grand-Bois
 - 4.4 PIIA - Construction d'une résidence avec stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus - 150, chemin de la Tournée
 - 4.5 PIIA - Démolition et reconstruction de la résidence dans un secteur de forte pente et des bandes de protection - 27, chemin Bord-de-l'Eau
 - 4.6 Point de discussion - Poursuite des travaux visant à définir les critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et relancer le débat sur la question de la densification urbaine
 - 4.7 Point de discussion - Suivi du conseil
- 5. Date de la prochaine réunion régulière**
- 6. Varia**
 - 6.1 Activité pour le temps des fêtes
- 7. Clôture de la réunion**



1. Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté

3. Adoption du procès-verbal

Les procès-verbaux des rencontres du 9 janvier, 13 février, 13 mars, 17 avril, 15 mai, 5 juin, 16 juillet et 21 août 2019 ont été acceptés.

4.1 Présentation de projet - Présentation par Monsieur Yves Gendron, directeur du Service d'environnement et développement durable des projets de règlement

Reporter l'analyse lors d'une prochaine réunion, après avoir pris connaissance du projet du promoteur qui doit être présenté à la soirée d'information du 22 octobre prochain.

4.2 Dérogation mineure - 2019-20034 - 9, chemin du Grand-Bornand

Le comité consultatif recommande **le refus** de la demande de dérogation mineure 2019-20034, lot 4 914 382 afin de permettre uniquement la localisation d'une thermopompe installée dans la cour avant de la propriété contrairement aux normes du règlement de zonage numéro 09-207 qui prescrit qu'une thermopompe ne peut être localisée en cour avant, le tout tel que démontré sur le plan préliminaire du certificat de localisation préparé par Frédéric Martel, a.-g.,

4.3 PIIA - Construction d'une résidence et d'une aire de stationnement dans un secteur de forte pente et des bandes de protection - 27, chemin du Grand-Bois

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2019-00778. Numéro de lot 4 981 365, concernant Construction d'une résidence et d'une aire de stationnement dans un secteur de forte pente et des bandes de protection .

4.4 PIIA - Construction d'une résidence avec stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus - 150, chemin de la Tournée

Le comité consultatif recommande l'acceptation de la demande de permis 2016-01286. Numéro de lot 1 496 465, 1 496 467, concernant Construction d'une résidence avec stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus.

4.5 PIIA - Démolition et reconstruction de la résidence dans un secteur de forte pente et des bandes de protection - 27, chemin Bord-de-l'Eau

Le comité consultatif recommande **l'acceptation** de la demande de permis 2019-00686. Numéro de lot 1 496 443, concernant Démolition et reconstruction de la résidence dans un secteur de forte pente et des bandes de protection .



4.6 Point de discussion - Poursuite des travaux visant à définir les critères architecturaux à appliquer aux futures constructions sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et relancer le débat sur la question de la densification urbaine

Aucune recommandation

4.7 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation

6.1 Activité pour le temps des fêtes

Marie Ignaczak propose de faire quelques appels dans certains restaurants pour voir les possibilités.

Marie Ignaczak, présidente

Jean-Philippe Côté, secrétaire